MUSIQUES DE NUIT DIFFUSION
Le Rocher de Palmer
1 rue Aristide Briand
33150 CENON
SIREN 341 693 190

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos au 31 décembre 2024

@com AUDIT
61 rue Jean Briaud
33700 MERIGNAC
Tél : 05 56 69 81 36

@com AUDIT
1 rond point de Flotis
31240 SAINT JEAN
Tél : 05 62 57 79 90

S.A.R.L. au capital de 445 100 €
R.C.S. Bordeaux N° 491 049 466 - N.A.F. 6920Z
N° intracom : FR01 491 049 466
Société d'expertise comptable inscrite
au tableau de l'ordre de la région Nouvelle Aquitaine
Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des
commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Grande Aquitaine

acomexpertise.com

Aux membres de l'association MUSIQUES DE NUIT DIFFUSION

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MUSIQUES DE NUIT DIFFUSION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « éléments significatifs de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles

nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

- La note « continuité d'exploitation » de l'annexe indique que les comptes annuels ont été établis conformément au principe de continuité d'exploitation. Nous avons été conduits à examiner les dispositions envisagées à cet égard. Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous estimons que la note de l'annexe donne une information pertinente sur la situation de l'association au regard du maintien du principe de continuité de l'exploitation.

- La note « produits constatés d'avance » de l'annexe aux comptes annuels expose les modalités d'évaluation des produits constatés d'avance sur subventions enregistrés au passif du bilan. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent l'évaluation de ces produits constatés d'avance. Nous nous sommes également assuré que la note de l'annexe donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou

résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mérignac, le 8 avril 2025

Le commissaire aux comptes
@COM AUDIT, représenté par
Jérôme COUTAND

Jérôme Coutand

Certified by yousign

BILAN - ACTIF

Musiques de nuit diffusion - 33152 CENON
SIRET 34169319000033

Période N du 01/01/2024 au 31/12/2024
Période N-1 du 01/01/2023 au 31/12/2023

			Exercice N			Exercice N - 1
			Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes (immo. incorporelles)				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
		Constructions				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	170 682	133 249	37 433	12 806
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes (immo. corporelles)				
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations et créances rattachées	2 007		2 007	1 641
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres	984		984	984
	TOTAL (I)		173 673	133 249	40 423	15 431
ACTIF CIRCULANT	Stock et en-cours		7 387		7 387	9 668
	CRÉANCES	Clients, usagers et comptes rattachés	40 127		40 127	82 848
		Reçues par legs ou donations				
		Autres créances	863 818		863 818	1 012 000
	Valeurs mobilières de placement					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités		270 358		270 358	446 587
COMPTES DE RÉGULARISATIONS	Charges constatées d'avance		335 265		335 265	232 756
	TOTAL (II)		1 516 954		1 516 954	1 783 858
	Frais d'émission des emprunts (III)					
	Primes de remboursement des emprunts (IV)					
	Écarts de conversion actif (V)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I À V)		1 690 627	133 249	1 557 377	1 799 289

BILAN - PASSIF

Musiques de nuit diffusion - 33152 CENON
SIRET 34169319000033

Période N du 01/01/2024 au 31/12/2024
Période N-1 du 01/01/2023 au 31/12/2023

			Exercice N	Exercice N - 1
FONDS PROPRES	SANS DROIT DE REPRISE	Fonds propres statutaires (sans droits de reprise)		
		Fonds propres complémentaires (sans droits de reprise)		
	AVEC DROIT DE REPRISE	Fonds propres statutaires (avec droits de reprise)		
		Fonds propres complémentaires (avec droits de reprise)		
	Écarts de réévaluation			
	RÉSERVES	Réserves statutaires ou contractuelles		
		Réserves pour projet de l'entité	24 424	24 424
		Autres réserves		
	Report à nouveau		(315 119)	(274 093)
	Excédent ou déficit de l'exercice		(54 112)	(41 026)
	Situation nette			
	CONSOMPTIBLES	Subventions d'investissement	21 761	33 000
		Provisions réglementées		
	TOTAL (I)		(323 046)	(257 695)
FONDS REPORTÉS OU DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations			
	Fonds dédiés			
	TOTAL (II)			
PROVISIONS	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			41 300
	TOTAL (III)			41 300
DETTES	Emprunts obligatoires et assimilés (titres associatifs)			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		120 561	201 177
	Emprunts et dettes financières divers			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		849 826	786 888
	Dettes des legs ou donations			
	Dettes fiscales et sociales		107 602	167 272
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes		702 522	564 065
	Instruments de trésorerie			
COMPTES DE RÉGULARISATION	Produits constatés d'avance		99 912	296 281
	TOTAL (IV)		1 880 423	2 015 684
	Écarts de conversion passif	(V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I À V)		1 557 377	1 799 289

COMPTE DE RÉSULTAT (1/2)

Musiques de nuit diffusion - 33152 CENON
SIRET 34169319000033

Période N du 01/01/2024 au 31/12/2024
Période N-1 du 01/01/2023 au 31/12/2023

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS D'EXPLOITATION		Cotisations		
	VENTES DE BIENS ET SERVICES	Ventes de biens dont ventes de dons en nature (52 397)	285 168	247 609
		Ventes de prestations de service dont parrainages (163 542)	1 858 786	1 780 176
	PRODUITS DE TIERS FINANCEURS	Concours publics et subventions d'exploitation	1 955 479	1 988 671
		Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
		Ressources liées à la générosité du public dont dons manuels ( ) Mécénats ( ) Legs, donations et assurances-vie ( )		
		Contributions financières		
		Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	140 325	172 611
		Utilisations des fonds dédiés		
		Autres produits	16 795	11 902
		TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	4 256 553	4 200 968
CHARGES D'EXPLOITATION		Achats de marchandises	106 814	84 098
		Variation de stock	2 281	2 674
		Autres achats et charges externes	2 578 264	2 553 639
		Aides financières		
		Impôts, taxes et versements assimilés	39 937	39 650
		Salaires et traitements	983 477	975 720
		Charges sociales	362 952	369 375
		Dotations aux amortissements et aux dépréciations	14 394	8 327
		Dotations aux provisions		
		Reports en fonds dédiés		
		Autres charges	240 364	186 920
		TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	4 328 484	4 220 403
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION		(I - II)	(71 931)	(19 435)
PRODUITS FINANCIERS		Produits financiers de participations		
		Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
		Autres intérêts et produits assimilés	416	49
		Reprises sur provisions et transferts de charges		
		Différences positives de change		
		Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
		TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	416	49

COMPTE DE RÉSULTAT (2/2)

Musiques de nuit diffusion - 33152 CENON
SIRET 34169319000033

Période N du 01/01/2024 au 31/12/2024
Période N-1 du 01/01/2023 au 31/12/2023

		Exercice N	Exercice N - 1
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	2 605	3 190
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	2 605	3 190
2 - RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)		(2 189)	(3 141)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)		(74 120)	(22 576)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	27 383	20 767
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 843	
	Produits exceptionnels sur reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	33 226	20 767
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 218	39 216
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	13 218	39 216
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		20 008	(18 449)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)		4 290 194	4 221 784
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)		4 344 306	4 262 809
Excedent ou deficit		(54 112)	(41 026)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Dons en nature		
	Prestations en nature		
	Bénévolat		
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (IX)			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Secours en nature		
	Mises à disposition gratuite de biens		
	Prestations en nature		
	Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE EN NATURE (X)			

Créée le 17 juin 1987, Musiques de Nuit Diffusion est organisatrice de concerts de jazz, de musiques du monde et plus généralement, de musiques amplifiées en Aquitaine. Fortement engagée dans la vie sociale locale, l'association s'est installée depuis 2010 dans les locaux du Rocher de Palmer à Cenon et gère la programmation artistique de ce lieu culturel ambitieux, doté de 3 salles de concerts.

Ouvert à tous les publics avec une programmation foisonnante, le Rocher propose de nombreux concerts et activités gratuites : Siestes Musicales, formations numériques, accès à l'espace de coworking, au studio numérique... Des actions de médiation y sont menées toute l'année - projets européens, régionaux, locaux et ultralocaux. De nombreux concerts sont également organisés hors les murs, dans différentes communes partenaires de la métropole bordelaise.

I – ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

1- Continuité d'exploitation :

Incertitude sur la continuité d'exploitation

L'exercice 2024 présente un déficit de 54K€ pour l'association. Les principales raisons expliquant ce déficit sont les suivantes :

- Une baisse de la fréquentation conséquente sur le deuxième semestre 2024
- Une nouvelle hausse de la grille des salaires CCNEAC

En raison du déficit réalisé sur l'exercice et des fonds propres négatifs, la continuité d'exploitation est incertaine.

Mesures prises :

- **Réorientation de la programmation** : réduction des concerts en **Salle 650** et au **Salon de Musiques**
- **Diminution des concerts à risque**
- **Augmentation du nombre de concerts en Salle 1200**
- **Non-remplacement de certains salariés (départ à la retraite)**
- **Non-renouvellement de certains contrats d'alternance**

Les mesures correctives prises depuis 2023, établies par la direction
permettent de maintenir le principe de continuité d'exploitation et une comptabilité en coûts historiques.

II - REGLES ET METHODES COMPTABLES

1 - Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code de Commerce et au règlement ANC 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Règlementation Comptable.

Le bilan de l'exercice présente un total de 1 557 377 euros.
Le résultat net comptable est un déficit de 54 112 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2024 et finit le 31/12/2024. Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables sont appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Amortissements et dépréciation de l'actif
Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens :

- Installations générales, agencements et aménagements divers : de 3 à 5 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau, matériel informatique : de 1 à 5 ans
- Matériel son : 5 ans

Immobilisations incorporelles
Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes
Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.
Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Disponibilités
Les liquidités disponibles en banque ou en caisse sont évaluées à leur valeur nominale.

Produits Constatés d'Avance
Les produits facturés au titre de manifestations organisées postérieurement à la date de clôture de l'exercice sont enregistrés en produits constatés d'avance. Au 31 décembre 2024,

les produits constatés d'avance concernent en majorité des subventions qui financent des projets dont les actions continuent en 2025 comme les projets européens Erasmus + MY PEACE YOUTH ou L'accompagnement culturel du FORUM.

Achats
Les frais accessoires d'achats payés à des tiers ne sont pas incorporés dans les comptes d'achats, mais sont comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

2 - Principes spécifiques au secteur associatif
Les comptes annuels ont été établis conformément au plan comptable particulier du secteur culturel.

Les contributions volontaires en nature représentent quelques heures de bénévolat les soirs de concerts. Du fait de leur faible volume sur l'exercice, elles ne font pas l'objet d'une valorisation dans les comptes clos au 31 décembre 2024.

Les congés à payer au personnel intermittent étant pris en charge par la caisse des Congés Spectacles, ceux-ci ne font pas l'objet de provisions à la clôture de l'exercice. Nous avons cependant provisionné les congés à payer au personnel permanent.

III – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Musiques de Nuit a souscrit au PGE en 2020 à la suite de la crise Covid-19. Le prêt N°127254C est garanti par une caution personne morale (convention) pour un montant de 325 399,65 € de REPUBLIQUE FRANÇAISE.

IV – EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen 2024 des salariés permanents et intermittents se répartit comme ceci :
CDI : 17
- Cadres : 5
- Agents de maitrise & techniciens : 11
- Employés : 1

CDII : 6
CDD (hors apprentis) : 15
Apprentis : 9
Intermittents : 149
TOTAL : 196

V – REMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

En application de l'art 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, les rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants s'élève à 155 503,27 € en 2024.

VI – ENCOURS DE L'IFC EXTERNALISÉ

Le 1er décembre 2020, l'association Musiques de Nuit souscrit auprès d'AXA (par le biais d'Audiens) un contrat Indemnités de Fin de Carrière pour un montant de 48 580 €. L'encours est toujours de 53 691 € au 31 décembre 2024.

VII– HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les honoraires du commissaire aux comptes sont comptabilisées au compte de résultat pour un montant de euros 11 400 TTC pour le contrôle légal des comptes.

VIII– ANNEXES

Informations relatives au bilan :

- l'état de l'actif immobilisé
- l'état des amortissements
- l'état des créances et dettes
- l'état des produits à recevoir
- le tableau de variation des fonds propres
- l'état des provisions
- l'état de l'amortissement des subventions d'investissement

Informations relatives au compte de résultat :

- le détail des subventions d'exploitation
- le détail des produits constatés d'avance et charges constatées d'avance

IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	Début exercice	Réévaluations	Acquisit
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT, RECHERCHE - I			
AUTRE IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - II			
Terrains			
Construction sur sol propre			
Construction sur sol d'autrui			
Construction, Installation générale			
Installation techniques, outil, Industriels			
Installations générales, agencements, divers	52163		12565
Matériel de transport			
Matériel de bureau, Informatique	72886		26455
Divers (matériel son)	6613		
Immobilisations corporelles en cours			
Avcance et accomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - III	131 662		39 020
Participations mise en équivalence			
Autres participations	1 641		366
Autres titres immobilisés	984		
Prêts, autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES - IV	2 625		366
TOTAL GÉNÉRAL	134 287		39 386

RUBRIQUES	Virements	Cessions, Vols	Fin exercice	Valeur origine
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT, RECHERCHE - I				
AUTRE IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - II				
Terrains				
Construction sur sol propre				
Construction sur sol d'autrui				
Construction, Installation générale				
Installation techniques, outil, Industriels				
Installations générales, agencements, divers			64 728	
Matériel de transport			0	
Matériel de bureau, Informatique			99 341	
Divers (matériel son)			6 613	
Immobilisations corporelles en cours				
Avcance et accomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - III			170 682	
Participations mise en équivalence				
Autres participations			2 007	
Autres titres immobilisés			984	
Prêts, autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES - IV			2 991	
TOTAL GÉNÉRAL			173 673	

AMORTISSEMENTS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE	Début exe	Dotations	Reprises	Fin exercice
FRAIS D'ETABLISSEMENT, RECHERCHE - I				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - II				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales				
Installations techniques, outil. Industriels				
Installations générales, agencements, divers	45 457	3 932		49 389
Matériel de transport				0
Matériel de bureau, informatique, musique	68 497	9 719		78 216
Divers (matériel son)	4 902	742		5 644
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - III				
TOTAL GENERAL	118 856	14 393	0	133 249

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations d	Reprises d
FRAIS D'ETABLISSEMENT, RECHERCHE - I					
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - II					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions, installations générales					
Installations techniques, outil. Industriels					
Installations générales, agencements, divers	3 932				
Matériel de transport	0				
Matériel bureau, informatique, musique, bus	9 719				
Divers (matériel son)	742				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - III					
TOTAL GENERAL	14 393				

CHARGES REPARTIES s/ PLUSIEURS EXERCICES	Début exe	Augmentat°	Dotations	Fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				

CRÉANCES ET DETTES 2024

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	Provisions	Montant Net	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations					
Prêts					
Autre immobilisations financières	984		984		984
Clients douteux ou litigieux					
Autres créances clients	57 486		57 486	57 486	
Créances représentatives de titre prêtés			0	0	
Personnel et comptes rattachés	1 094		1 094	1 094	
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux	4 364		4 364	4 364	
État : Impôt sur les bénéfices	4 060		4 060	4 060	
État : Taxe sur la valeur ajoutée	125 699		125 699	125 699	
État : Autres impôts, taxes assimilées	561,00		561	561	
État : Créances diverses	699 160		699 160	507 791	
Groupe et associés			0	0	
Débiteurs Divers	11 522		11 522	11 522	
Charges constatées d'avance	335 265		335 265	335 265	
TOTAL GÉNÉRAL	**1 240 195**	**0**	**1 240 195**	**1 047 842**	**984,00**
Prêts accordés en cours d'exercice					
Remboursements obtenus en cours d'exercice					
Prêts, avance consentis aux associés					

ÉTATS DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	1an, 5 au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts à 2 ans maximum à l'origine				
Emprunts à 2 ans minimum à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	120 561		120561	
Fournisseurs et compte rattachés	849 826	849 826		
Personnel et compte rattachés	30 820	30 820		
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux	63 260	63 260		
État : Impôt sur les bénéfices				
État : Obligations cautionnées				
État : Taxe sur la valeur ajoutée	11 329	11 329		
État Autre impôts, prélèvement à la source	2 192	2 192		
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés		0		
Groupe et associés				
Autres dettes	702 522	702 522		
Dettes représentative de titres prêtés				
Produits constatés d'avance	99 912	99 912		
TOTAL GÉNÉRAL	**1 880 422**	**1 759 861**	**120 561**	
Emprunts souscrit en Cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés associés				

PRODUITS À RECEVOIR AU 31/12/2024						
Date facture	**N° Compte**	**Intitulé**	**Montant HT**	**TVA**	**TTC**	**Libellé**
	6071000	Achat boissons bar	859,50 €	171,90 €	1 031,40 €	AVOIR ADB fûts AZIMUT BLANCHE défectueux
	6071000	Achat boissons bar	294,92 €	58,98 €	353,90 €	AVOIR DIVA bouteilles MONTES défectueuses
	6135100	Location matériel son	714,47 €	142,89 €	857,36 €	AVOIR Loc. matos son SALON août 2024
					- €	
Total compte 4098000 - R.R.R. à obtenir et autres avoirs					*2 242,66 €*	
		TOTAL	**1 868,89 €**	**373,77 €**	**2 242,66 €**	

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE 2024

Date facture	Compte	Intitulé	Montant HT	Libellé	N° facture / Zeendoc
12/02/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	6 000,00 €	CCA / BACO BOOKING Corea acpte DANAYL 21/02/25	AR124-0071
12/02/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	6 000,00 €	CCA / BACO BOOKING Corea solde DANAYL 21/02/25	AR124-0072
13/06/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	17 000,00 €	CCA / Sunny Side Productions Cession YEZIA JONES 02/04/25	AR124-0224
04/07/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	6 000,00 €	CCA / Auguri Productions Cession acpte DOMINIQUE A 14/03/25	AR124-0212
04/07/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	6 000,00 €	CCA / Auguri Productions Cession solde DOMINIQUE A 14/03/25	AR124-0214
02/09/2024	6516100	SACEM	31,11 €	SACEM attente téléphonique sept.24 - août 25 CCA	DIV24-0250
12/09/2024	6042000	AUTRES PRESTATION DIVERSES	192,00 €	Presta FRANÇOISE DURET Acompte sur textes Programme S1 2025 (CCA)	COM24-0069
13/09/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	4 200,00 €	CCA / DECIBELS PRODUCTIONS Cession Acpte 1 YOUSSOUPHA 23/01/25	AR124-0236
13/09/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	2 800,00 €	CCA / DECIBELS PRODUCTIONS Cession Solde YOUSSOUPHA 23/01/25	AR124-0238
13/09/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	7 000,00 €	CCA / DECIBELS PRODUCTIONS Cession Acpte 2 YOUSSOUPHA 23/01/25	AR124-0289
17/09/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	10 750,00 €	CCA / Gérard drouot Cession Acpte 1 YURI BUENAVENTURA 29/03/25	AR124-0232
17/09/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	5 375,00 €	CCA / Gérard drouot Cession Acpte 2 YURI BUENAVENTURA 29/03/25	AR124-0237
17/09/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	5 375,00 €	CCA / Gérard drouot Cession Solde1 YURI BUENAVENTURA 29/03/25	AR124-0230
19/09/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	1 250,00 €	CCA / TALENT BOUTIQUE cession acpte ORACLE SISTERS 22.03.25	AR124-0257
19/09/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	1 250,00 €	CCA / TALENT BOUTIQUE cession acpte ORACLE SISTERS 22.03.26	AR124-0264
26/09/2024	6251000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	298,39 €	CCA / OPTION WAY B Met avion Aller JAMMOUSSI rés JAY FARAH FERSI 2025	AR124-0249
26/09/2024	6251000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	156,25 €	CCA / A/R FRANCE Billet avion retour JAMMOUSSI rés FARAH FERSI 2025	AR124-0252
26/09/2024	6251000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	321,14 €	CCA / OPTION WAY Billet avion A/R TABOUBI rés JAY FARAH FERSI 2025	AR124-0253
01/10/2024	6511000	REDEVANCES POUR LOGICIELS	937,50 €	SUPERSONICS Accès CRM annuel 10/24 à 09/25 (CCA)	COM24-0096
01/10/2024	6042000	Autres prestations diverses	125,00 €	CCA Piges ELOUAN THOMAS rap programme S1 2025	
02/10/2024	6516100	SACEM	571,22 €	SACEM BAR 01/10/24 au 30/09/25 (CCA)	DIV24-0285
09/10/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	13 000,00 €	CCA / LIVE NATION Cession KAMASI WASHINGTON 28.03.25	AR124-0278
14/10/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	5 250,00 €	CCA / AZIMUTH Acpte Cession HARVEST 22.01.25	AR124-0271
14/10/2024	6511000	REDEVANCES POUR LOGICIELS	615,80 €	Licence ADOBE 2024/2025 communication	COM24-0088
14/10/2024	6511000	REDEVANCES POUR LOGICIELS	3 146,00 €	Licence ADOBE 2024-2025 Formation + forum	FOR24-0117
14/10/2024	6516100	SACEM	211,80 €	SPRE BAR 01/10/24 au 30/09/25	DIV24-0286
16/10/2024	6181000	Documentation générale	404,51 €	CCA Abonnement SUD OUEST 24/25	
17/10/2024	6235000	ACHAT D'AFFICHES	21,60 €	RUN Productions Achat d'affiches DAHABRAKHA 24.01.2025	
18/10/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	1 500,00 €	CCA / JUNZI Cession acpte CHASSOL 07/05/25	AR124-0328
21/10/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	500,00 €	CCA / LIVE AFFAIR Cession solde DOMBRANCE 01/02/25	AR124-0321
21/10/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	500,00 €	CCA / LIVE AFFAIR Cession acpte DOMBRANCE 01/02/25	AR124-0324
21/10/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	4 000,00 €	CCA / LIVE AFFAIR Cession BAGARRE 01/02/25	AR124-0341
22/10/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	3 050,00 €	CCA / FAR PRODUCTION Cession acpte ORANGE BLOSSOM 14/03/25	AR124-0322
24/10/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	16 500,00 €	CCA / LIVE NATION Cession LARKIN POE 16.11.25	AR124-0316
25/10/2024	6511000	REDEVANCES POUR LOGICIELS	2 983,48 €	CCA / Accès ZEENDOC janvier - septembre 2025	
30/10/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	10 000,00 €	CCA / ATLAS ARTISTS Cession IRENE DRESEL 07/02/25	AR124-0313
04/11/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	4 000,00 €	CCA / WART Cession KOMPROMAT solde 27/02/25	AR124-0311
04/11/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	4 000,00 €	CCA / WART Cession KOMPROMAT acpte 27/02/25	AR124-0312
07/11/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	1 000,00 €	CCA / Structure Spectacles cession solde MIKI 28/03/25	AR124-0320
07/11/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	1 000,00 €	CCA / Structure Spectacles cession acompte MIKI 28/03/26	AR124-0337
07/11/2024	6151000	MAINTENANCE	1 155,43 €	Maintenance GHS	Div24-0319
13/11/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	1 350,00 €	CCA / POULP Cession acpte EMILE PARISIEN 23/01/25	AR124-0329
13/11/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	1 500,00 €	CCA / AMICAL MUSIC PRODUCTIONS Cession acpte JOLAGREEN 17.01.25	AR124-0333
15/11/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	6 000,00 €	CCA / Jazz musiques productions Cession acpte JOHN SCOFIELD 10/04/25	AR124-0353
19/11/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	150,00 €	CCA / DECIBELS Cession Acpte NOUS ÉTIONS UNE ARMÉE 1EP lescop 12/02/25	AR124-0346
19/11/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	150,00 €	CCA / DECIBELS Cession solde NOUS ÉTIONS UNE ARMÉE 1EP lescop 12/02/25	AR124-0351
19/11/2024	6042000	Autres prestations diverses	125,00 €	CCA ELOUAN THOMAS Presta 2 PIGE RAP Programme janvier-juillet 25	
21/11/2024	6233000	IMPRESSIONS	542,00 €	CGIMPRESSION Impression affiches Pixies 2025 / CCA	COM24-0110
21/11/2024	6042000	Autres prestations diverses	1 008,00 €	CCA Presta FRANCOISE DURET piges jazz world prog janv juil 25	
26/11/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	748,10 €	CLUBS ET COMPTINES Insertion Jeune Public 2025 / CCA	COM24-0105
26/11/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	1 250,00 €	CCA / PODIUM AGENCY - AFX Cession solde SUPER PARQUET bal barré 19/03/25	AR124-0366
26/11/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	1 250,00 €	CCA / PODIUM AGENCY - AFX Cession acpte SUPER PARQUET bal barré 19/03/25	AR124-0363
26/11/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	2 150,00 €	CCA / WART Cession solde MARABOUTAGE 12/04/25	AR124-0362
26/11/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	2 150,00 €	CCA / WART Cession acpte MARABOUTAGE 12/04/25	AR124-0361
28/11/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	350,00 €	CCA / ALIAS JHD Production Cession VONFELT 1ep Pourquery 09/05/25	AR124-0364
28/11/2024	6042000	Autres prestations diverses	125,00 €	CCA ELOUAN THOMAS Presta PIGES RAP Programme janvier-juillet 25	
02/12/2024	6122000	Crédit-bail photocopieur	2 397,00 €	PHOTOCOPIEUR T1 2025	
03/12/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	6 000,00 €	CCA / BACO BOOKING Acpte GROUNDATION 22/10/25	AR124-0387
03/12/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	6 000,00 €	CCA / BACO BOOKING Solde GROUNDATION 22/10/25	AR124-0386
03/12/2024	6230000	IMPRESSIONS	174,75 €	Impression affiches IRENE DRESEL 2025 / CCA	COM24-0107
05/12/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	2 100,00 €	M LHOTELLIER Mise en page programme janv25	COM24-0111
09/12/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	5 600,00 €	CCA / AFX Cession solde WINNTERZUKO 04/04/25	AR124-0385
09/12/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	2 400,00 €	CCA / AFX Cession acpte WINNTERZUKO 04/04/25	AR124-0391
09/12/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	300,00 €	CCA / Wart MINUIT MACHINE 27/02/25 1EP Kompromat	AR124-0375
09/12/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	2 250,00 €	CCA / WART Cession acpte CHAPELIER FOU 23/03/25	AR124-0377
09/12/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	2 250,00 €	CCA / WART Cession solde CHAPELIER FOU 23/03/25	AR124-0388
10/12/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	1 150,00 €	CCA / AFX Cession solde AINA 21/02/25	AR124-0396
10/12/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	1 150,00 €	CCA / AFX Cession acpte AINA 21/02/25	AR124-0394
10/12/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	60 000,00 €	CCA / MISTER IBE Cession IBRAHIM MALOUF 04/07/25	AR124-0392
10/12/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	250,00 €	CCA / ARTICHAUT PRODUCTIONS Cession acpte CHANIE 08/02/25	AR124-0369
10/12/2024	6230000	IMPRESSIONS	67,45 €	Impression Affiches Saison S1 2025 / CCA	COM24-0106
12/12/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	3 750,00 €	CCA / Gérard drouot Cession acpte 3 MAGMA 03/04/25	AR124-0402
12/12/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	3 750,00 €	CCA / Gérard drouot Cession solde MAGMA 03/04/25	AR124-0401
12/12/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	3 750,00 €	CCA / Gérard drouot Cession acpte 2 MAGMA 03/04/25	AR124-0400
12/12/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	3 750,00 €	CCA / Gérard drouot Cession acpte 1 MAGMA 03/04/25	AR124-0399
13/12/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	6 500,00 €	CCA / CARAMBA CULTURE LIVE Cession acpte FAADA FREDDY 13/02/25	AR124-0408
17/12/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	4 250,00 €	CCA / VERYSHOW Cession solde EAGLE EYE CHERRY 08/10/25	AR124-0404
17/12/2024	6257000	Réceptions	58,91 €	CCA Achat p'tit déj Carnaval 2025	
18/12/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	4 250,00 €	CCA / VERYSHOW Cession acpte EAGLE EYE CHERRY 08/10/26	AR124-0405
18/12/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	7 750,00 €	CCA / AEG Cession solde AIRBOURNE 20/02/25	AR124-0406
18/12/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	7 750,00 €	CCA / AEG Cession acompte AIRBOURNE 20/02/25	AR124-0407
18/12/2024	6251000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 402,05 €	CCA / OPODO Avion SEBASTIAN CRUZ 07/02/25	
18/12/2024	6251000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	176,63 €	CCA / Vueling Avion SEBASTIAN CRUZ	
19/12/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	4 000,00 €	CCA / Auguri Productions Cession solde PUGGY 09/12/25	
19/12/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	2 500,00 €	CCA / LIVE NATION Cession JEUNE LION 07/03/25	
19/12/2024	6040000	ACHAT DE SPECTACLES 5,5%	4 000,00 €	CCA / Auguri Productions Cession acompte PUGGY 09/12/25	
23/12/2024	6042000	AUTRES PRESTATIONS DIVERSES	600,00 €	M LHOTELLIER Presta graphique création marque page / CCA	COM24-0116
24/12/2024	6233000	AFFICHAGES	653,50 €	Presta M. Lafaye Diffusion Programme S1 25 Rive Droite / CCA	COM24-0115
31/12/2024	6042000	Autres prestations diverses	320,00 €	RIM - Formation cricquet et citoyenne 2 SCV Carnaval 2025	
31/12/2024	6481000	Indemnité SCV	1 750,00 €	Agrément Rim SCV	
18/12/2025	6230000	IMPRESSIONS	8 480,00 €	SODAL Impression Programme S1 2025 / CCA	COM24-0113
24/12/2025	6042000	AUTRES PRESTATIONS DIVERSES	415,00 €	Presta LOCALPRINT Habillage vitrine S1 2025 / CCA	COM24-0114
			335 264,62 €		

Tableau de VARIATION DE FONDS PROPRES 2024

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise					
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation sur biens sans droit de reprise					
Écarts de réévaluation sur biens avec droit de reprise					
Écart de réévaluation					
Réserves	24 424				24 424
Report à nouveau	-274 093	-41 026			-315 119
Excédent ou déficit	-41 026	41 026		-54 112	-54 112
Situation nette	**-290 695**	**0**	**0**	**-54 112**	**-344 807**
Fonds propres consomptibles					
Subvention d'investissement	33 000			-11 239	21 761
Provisions réglementées					
TOTAL	**-257 695**	**0**	**0**	**-65 351**	**-323 046**

SUIVI SUBVENTIONS EQUIPEMENT MDN 31/12/2024

SITUATIONS ET MOUVEMENTS		Montant accordé	Durée amortissment	Amort 24	Solde 2024
13/07/2023	Subvention FNADT Micro folies (25 000€ dont 9604€ en subvention d'équipement)	9 604,00 €	3 ans	3 017,15 €	6 586,85 €
09/10/2023	Subvention Ville de Cenon Micro Folies	8 000,00 €	3 ans	2 666,67 €	5 333,33 €
19/11/2024	Subvention CR NA ESS Salle de Formation	10 000,00 €	3 ans	158,95 €	9 841,05 €
TOTAL GENERAL		**27 604,00 €**		**5 842,77 €**	**21 761,23 €**

PROVISIONS 2024

Situations et mouvements				
	A	B	C	D
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour dépréciations				
Total Provisions pour dépreciations	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Provisions pour risques / subventions				
Risque de remboursement sur Aide Activité Partielle / 2021	41 300,47		41 300,47	0,00
Total Provisions pour risque / subventions	**41 300,47**	**0,00**	**41 300,47**	**0,00**
TOTAL	**41 300,47**	**0,00**	**41 300,47**	**0,00**

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE AU 31/12/2024							
Date	Compte	Intitulé	Montant attribué	Libellés	Affecté sur 2023	Affecté sur 2024	Affecté sur 2025
01/01/2024	7411000	Subvention Fonds Européens	61 100,00 €	ERASMUS + Subvention MY PEACE YOUTH		6 500,00 €	54 600,00 €
31/12/2023	7411200	Subvention DRAC	42 000,00 €	Subvention DRAC - AAP Accompagnement Culturel FORUM 23-26	4 667,00 €	14 000,00 €	23 333,00 €
17/10/2024	7411610	Subvention Bordeaux Métropole	30 000,00 €	Subvention Bx Metropole AFRICARIBE 2024-2025		27 500,00 €	2 500,00 €
28/05/2024	7411800	Subvention Ville de Bordeaux	10 000,00 €	Subvention VILLE DE BX Projet "Bordeaux invite Ramallah" 2024-2025		2 500,00 €	7 500,00 €
11/10/2024	7063010	Partenariat 5,5%	10 000,00 €	PCA Partenariat VILLE DU HAILLAN 2023/2024 acompte 70%		9 000,00 €	1 000,00 €
05/12/2024	7063000	Partenariat	1 500,00 €	OFFICE DE TOURISME Insertion Programme S1 2025			1 500,00 €
10/07/2024	7066010	Recettes participations aux projets	9 478,67 €	VILLE DE CENON - Acompte Mois de la Danse 2025			9 478,67 €
			164 078,67 €	**TOTAL**	**4 667,00 €**	**59 500,00 €**	**99 911,67 €**

SUBVENTIONS 2024

DATE	INSTITUTION	MONTANT	ACOMPTE		SOLDE	
			REÇU	À RECEVOIR	REÇU	À RECEVOIR
	FONDS EUROPÉENS	**193 935,00 €**				
03/10/23	Ext PCA FSE /OPUS 2022- 2023-2024	169 458,00 €	139 207,00 € le 05/10/23		319 312 € le 28/08/24	237 516,33 €
01/01/23	Ext PCA Projet G1000 (2 000€ à passer en PCA/2024)	2 000,00 €	5 502,40 € le 06/09/22		7 064 € le 27/11/23	5 093,60 € Le 30/09 3532€
01/01/23	Ext PCA Projet SEWEM (2 000€ à passer en PCA/2024)	2 000,00 €	19 555,55 € le 28/09/22		19 555,55 € Le 25/08/23	16 761,90 €
01/01/24	Projet MY PEACE YOUTH 2024-2026 **61100€ obtenu** dont 15000€ ingenierie (30 mois du 1/12/23 au 31/05/26 début du projet en 2025) donc 54600€ à passer en PCA	6 500,00 €	160 000,00 € *Le 14/12/23*			
28/06/24	ERASMUS+ via Le Laba Accred Jeunesse Munich/PBP jul 24	3 608,00 €	2 886,40 € *Le 23/07/24*			721,60 €
16/10/25	ERASMUS+ via Le Laba mobilité Munich nov 24	10 369,00 €	829,60 € Le 24/01/25			9 539,40 €
	MINISTÈRE DE LA CULTURE	**299 430 €**				
05/09/23	Ext PCA Fonctionnement DRAC Subv Gîets Vibrants Micro Folies /2024 (12 700€)	12 700,00 €	12 700,00 € 30/10/2023			
30/07/24	Fonctionnement 2024	265 230,00 €	265 230,00 € 15/08/2024			
11/10/24	Subv DGCA aide à la création mutualisée (MANDY LE ROUGE) 2024	7 500,00 €	7 500,00 € 16/10/2024			
01/12/2023	Ext PCA AAP Soutien aux dispositifs d'accompagnement Culture! 2023-2026	14 000,00 €	14 000,00 € 15/12/2023		14 000 € 27/11/2024	14 000,00 €
	CGET	**69 000,00 €**				
01/01/23	Ext PCA / CGET DRETS Région PROJET RÉGIONAL MIKSI (Projet reporté en 2023-2024) 24 000€ en PCA reporté sur 2024	24 000,00 €	40 000,00 € reçu en 2022			So'dé
Non accordé	CGET DRETS Région OPUS 2024 *(15 000€ en 2023)*					
24/05/24	CGET Préfecture de la Gironde / OPUS 2024	20 000,00 €	20 000,00 € 07/06/2024			So'dé
24/05/24	CGET Préfecture de la Gironde / Fenêtre ouverte sur le monde 2024	25 000,00 €	25 000,00 € 07/06/2024			
	CONSEIL RÉGIONAL NOUVELLE AQUITAINE	**227 400,00 €**				
11/06/24	Fonctionnement 2024	150 000,00 €	105 000,00 € Le 7/08/24			45 000 €
04/11/24	Carnaval des 2 Rives 2024	24 000,00 €	12 000,00 € le 28/11/24			12 000 € Le 25/02/2025
04/11/24	Festival Hauts de Garonne 2024	20 000,00 €	10 000,00 € Le 28/11/24			10 000 € Le 25/02/2025
01/01/23	Ext PCA / Projet Régional MIKSI 2022 (reporté en 2023) 23 400€ en PCA reporté sur 2024	23 400,00 €	19 500,00 € le 06/02/2023			19 500 € 28/01/25
28/11/23	Ext PCA Subv IT/ OPUS 2023-2024 (10 000€ à passer en PCA/2024)	10 000,00 €	*4 500,00 €* le 30/01/24			*10 500,00 €*
19/11/24	**Subvention ESS Investissement salle de formation 10 000€**		*5 000,00 €*			*5 000,00 €*
	Subvention IT/OPUS 2019 4500€					*4 500,00 €*
	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GIRONDE	**93 000,00 €**				
08/04/24	Fonctionnement 2024	41 550,00 €	45 150,00 € Le 15/04/24			19 350,00 €
	Carnaval des 2 Rives 2024	22 950,00 €				
17/04/24	Festival des Hauts de Garonne 2024	28 500,00 €	19 950,00 € Le 26/04/2024		8 550 €	
	BORDEAUX MÉTROPOLE	**62 500,00 €**				
17/10/24	AFRICARIBE 2024-2025 (2500€ à passer en PCA)	27 500,00 €	21 000,00 € Le 20/11/24			9 000,00 €
14/02/24	FESTIVAL DES HAUTS DE GARONNE 2024	25 000,00 €	17 500,00 € Le 8/03/24			7 500,00 € Le 28/01/25
12/08/24	Projet OPUS 2024	10 000,00 €	10 000,00 € Le 25/09/24			
	VILLE DE CENON	**806 409,76 €**				
01/02/24	Fonctionnement 2024	480 000,00 €	336 000,00 € Le 27/03/24			144 000,00 €
01/02/24	Compensation loyers sem 1 2024	163 204,88 €	163 204,88 € Le 11/07/24			
01/02/24	Compensation loyers sem 2 2024	163 204,88 €				163 204,88 € Le 13/01/25
09/10/23	Micro Folies (Investisement) 8000€ 2024		8 000,00 € 04/01/2024			
	VILLE DE BORDEAUX	**39 504,43 €**				
20/02/24	Carnaval des 2 Rives 2024	29 000,00 €	20 300,00 € 23/02/2024		8 700 € Le 6/12/24	
10/07/23	Ext PCA / Des Arbres en Musique parainage Ecole Paul Bert (Bordeaux) 23-24-25 5Faire un point budget)	5 000,00 €	10 000,00 € le 21/07/23			
28/05/24	AAP IF Bordeaux Invite Ramallah 2024 7500€ à passer en PCA	2 500,00 €	10 000,00 € le 4/06/24			
06/12/24	Projet de Coopération Munich/OPUS 24	3 004,43 €				3 004,43 € Le 17/12/24
	CNM	**78 666,43 €**				
20/06/24	Commission 1 / DROITS DE TIRAGE	28 666,43 €	28 666,43 € Le 27/06/24			
06/05/24	Aide à la diffusion 2024	50 000,00 €	50 000,00 € Le 13/07/24			
	AUTRES SUBVENTIONS	**85 633,21 €**				
08/04/24	Ville de Floirac / Carnaval des 2 Rives 2024	2 120,00 €	2 120,00 € Le 26/04/2024			
08/04/24	Ville de Floirac / FHDG 2024	14 500,00 €	14 500,00 € Le 26/04/2024			
07/02/24	Ville de Lormont / Carnaval des 2 Rives 2024	2 680,00 €	2 680,00 € Le 8/04/24			
03/07/24	Ville de Lormont / FHDG 2024	16 000,00 €	16 000,00 € Le 14/10/24			
	Ville de Bassens / Carnaval des 2 Rives 2024					
07/05/24	Ville de Bassens / FHDG 2024	4 500,00 €	4 500,00 € Le 29/07/24			
14/02/204	Ville de Sainte-Eulalie / Programmation 2024	8 100,00 €	8 100,00 € Le 26/03/24			
11/03/24	Ville d'Eysines / Programmation 2024 à dispatcher sur	11 000,00 €	11 000,00 € Le 8/05/2024			
01/01/24	Fondation de France/Micro folies 2024	10 000,00 €	10 000,00 € 29/12/2023			
			Le 9/09/24 Acomptes/lo yers 2024-			
31/12/24	Subvention France Volontaire Loyers Emmanuella spet-déc 2024	1 337,21 €	3 248,00 € 2025			-1 910,79 €
31/12/24	FNADT subv Equipement Micro Folies 2023-2024 (25000€)	15 396,00 €	7 500,00 € le 30/10/23			17 500,00 €
	TOTAL GÉNÉRAL	**1 955 478,83 €**	1 591 463,83 €	0,00 €	377 181,22 €	742 281,35 €